

# Des missions de l'AIEA évaluent les activités de déclassement menées à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi

Le 11 mars 2011, un important séisme et le tsunami qui s'en est suivi ont provoqué un accident majeur à la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Daiichi. Il s'agissait du pire accident nucléaire que le monde ait connu depuis celui de Tchernobyl en 1986. Le retrait du combustible et les activités de stabilisation et d'assainissement consécutives à l'accident sont toujours en cours à la centrale, le but étant de procéder au démantèlement en temps voulu.

Depuis que l'accident s'est produit, il y a cinq ans, l'AIEA a organisé plus de dix missions d'experts à la demande du gouvernement japonais, afin de le conseiller dans différents domaines. Trois de ces missions ont porté sur la sûreté et les aspects technologiques du déclassement et de la remédiation.

L'objectif des missions d'examen par des pairs qui concernaient le déclassement était de procéder à une évaluation indépendante des activités liées à la planification et à la mise en œuvre du démantèlement de la centrale.

Lors de la dernière mission en date, en février 2015, 15 experts internationaux ont réalisé un examen indépendant du

déclassement, en se basant sur les normes de sûreté de l'AIEA et sur d'autres bonnes pratiques en vigueur dans ce domaine. Les rapports de ces examens par des pairs peuvent être consultés sur le site internet de l'AIEA, à l'adresse : [www.iaea.org/newscenter/focus/fukushima](http://www.iaea.org/newscenter/focus/fukushima).

En août 2015, l'AIEA a publié le Rapport du Directeur général sur l'accident de Fukushima Daiichi, qui était accompagné de cinq volumes techniques élaborés par des experts internationaux. Cette publication présente une évaluation des causes et des conséquences de l'accident, ainsi qu'une synthèse des enseignements qui en ont été tirés. Elle constitue une précieuse source d'informations pour tous les pays qui produisent de l'énergie d'origine nucléaire ou prévoient de le faire. L'un des volumes porte sur le relèvement après l'accident, qui comprend le démantèlement et la remédiation de l'environnement.

Les photos ci-après ont été prises pendant la dernière mission de déclassement de l'AIEA, en février 2015..



Réservoirs d'eau contaminée, avec en arrière-plan les bâtiments des réacteurs de la centrale de Fukushima Daiichi.



L'équipe de l'AIEA spécialisée dans le déclassement se fait expliquer le fonctionnement d'un système de purification destiné à éliminer pratiquement tous les éléments radioactifs de l'eau contaminée.



Une experte de la mission de l'AIEA reçoit de l'aide pour mettre sa tenue avant une visite du site.



Un expert de la mission de l'AIEA devant un bassin vidé de son combustible utilisé.

Les membres de l'équipe d'examen du déclassement de l'AIEA passent devant la structure de la tranche 4.

L'équipe de l'AIEA examine un système de purification destiné à débarrasser l'eau contaminée de pratiquement tous ses éléments radioactifs.



(Photos : S. Löff/AIEA)